

Injustifiable et pitoyable

Solidaires Finances Publiques 62 a diffusé le projet des suppressions d'emplois de la DDFiP62 avant le CTL de ce mardi 7 septembre 2020.

Devions-nous diffuser un tel projet ?

Avant le CTL « emplois » de ce début d'année, il y a au niveau national un CTR (comité technique de réseau) qui acte le nombre des suppressions de chaque direction, ce CTR a eu lieu le 20 décembre 2019.

Solidaires Finances Publiques 62 avait déjà communiqué le projet des suppressions d'emplois en amont de ce CTR en vous annonçant les **41 emplois sacrifiés dans le 62**

(voir notre article du 9 décembre 2019, ce même jour, cette information était diffusée notamment par FO DGFIP62 et par la CGT Finances Publiques 62)

Une partie du projet sur les emplois de la DDFiP62 n'était déjà plus confidentielle.

Solidaires Finances Publiques 62 a publié le projet de notre direction sur les services impactés par ces suppressions, d'une part, car toutes et tous **les collègues sont concerné.es** et ont le droit d'être informé.es et d'autre part car un poste supprimé peut modifier le besoin de demander une mutation (et pas uniquement en local).

Solidaires Finances Publiques 62 peut être pointé du doigt, chacune et chacun est en droit de connaître ce projet avant le CTL.

Que les donneurs de leçons sur nos publications se battent surtout pour défendre nos emplois !

Ce n'est pas une publication avant CTL qui doit être justifiée, **c'est la suppression de 41 emplois qui est injustifiable.**

1500 emplois en moins à la DGFIP cette année, **1800 emplois** en moins en 2021 et **1600 emplois** en moins en 2022

Au 01/09/2020, nous serons 1405 collègues dans le 62 (130 A+, 219 A, 639 B et 417 C), sur les trois prochaines années, plus de 3 fois le nombre d'agent.es du Pas-de-Calais seront rayés de la carte nationale.

Comme lors de la publication d'un projet de carte fin février 2019,

Solidaires Finances Publiques 62 vous a plusieurs fois indiqué qu'un projet était un projet et que malheureusement, celui-ci pouvait évoluer.

Nous publions donc les suppressions d'emplois après CTL avec une modification entre le projet et ce définitif.

PCE ARRAS	9	2	0	-1		8 9	2 1	0
PCE BOULOGNE SUR MER	4	1	0	-1		4 3	1 1	0

La direction n'a pas contacté les deux services concernés, les collègues de ces services n'avaient pas non plus été concertés entre eux, **alors pourquoi ces modifications ?**

Une meilleure organisation dans les missions ? Vider les PCE et la BCR sur la côte n'aidera certainement pas à une meilleure programmation (mais bon puisque la DG croit fermement aux listes MRV ; vive la fraude fiscale !)

Une confusion entre CTL (défense des missions, des emplois) et CAP (défense individuelle des agent.es) ? **Peut-être un remake de Dallas, à savoir qui écrasera qui : PITOYABLE !**

Juste un conseil, **lisez NOTRE COMPTE-RENDU !**

Car même en boycottant, on vous offre un compte-rendu sans erreur sur le Tagerfip et sans erreur sur les services concernés.

Fallait-il boycotter ?

OUI !!!!!!!

Nous ne cautionnons et ne cautionnerons jamais les suppressions d'emplois.
Et nous n'irons pas choisir la suppression de tel ou tel poste en lieu et place de la direction.
Nous ne laisserons pas le directeur cocher une croix dans le rapport sur le dialogue social.
Nous n'irons pas nous asseoir pour jouer aux ficus ou aux plantes vertes pour finalement rester sur ce chiffre de 41 suppressions d'emplois !!!!!

Par contre, nous irons coller des affiches « imposons un autre avenir », nous lutterons, nous dénoncerons tout projet de destruction de notre réseau car nous n'avons qu'un seul but, défendre toutes et tous nos collègues, nos missions et le service public.



Nous serons dans la rue pour manifester et crier haut et fort notre opposition à tout projet destructeur d'un modèle social gagné par ceux qui ont su se battre pour ça.

**Que certain.es se soient laissé.es envoûter
par le message hypnotique « ayez confiance »
ne nous fera jamais nous mettre à genoux !**

NOTRE MANDAT, c'est la défense de TOUTES et TOUS.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62

CDFP D'Arras

10 rue Diderot

62034 Arras Cedex

Local Syndical : Salle 36

Tél : 03-21-24-68-82, n'hésitez pas à laisser un message

Messagerie : solidairesfinancespubliques.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/620/>

inscrivez-vous à notre newsletter :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/620/newsletter.html>